



COMITE CAUSSE COMTAL

BARRIAC 12340 BOZOULS

E-mail : comite-causse-comtal@laposte.net

Site internet : comitecaussecomtal.over-blog.com/

Tant qu'il y aura des genévriers...

Association agréée de protection de l'environnement

Association "Comité Causse Comtal" (C.C.C.)

Association loi 1901, née le 29 février 1996, déclarée en préfecture le 18 juin 1998, (agrément renouvelé le 16 janvier 2014, au plan départemental), gérée par un Conseil d'Administration de 9 membres renouvelé par 1/3 chaque année avec la présence éventuelle d'un nombre non limité de suppléants renouvelés annuellement et par un Bureau de 5 membres, président, secrétaire, trésorier, vice-président, secrétaire-adjoint, élu pour un an.

L'association "Comité Causse Comtal" (C.C.C.) veille à ce que toute activité publique ou privée s'exerce dans le respect de l'environnement et de la qualité du cadre de vie des habitants du Causse Comtal, de ses environs et de l'ensemble du département de l'Aveyron.

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2016

En ce début d'année 2016, l'association « Comité Causse Comtal » a partagé la peine de la Fédération des Grands Causses de Millau suite au décès de l'ami Jacques Barthélémy, infatigable militant au service de l'environnement et des citoyens du monde. Le C.C.C. a envoyé une lettre de soutien à la famille et aux amis de Jacques.

Nous aurons aussi une pensée émue pour Colette, l'épouse de Christian Foulcran, adhérent au C.C.C.

I Remarques préalables :

- **Toute décision, rédaction de lettres ou d'écrits, tout article de presse, engageant l'association, est obligatoirement étudié par le conseil d'administration (C.A.) ou le bureau.**

- Après chaque réunion du C.A., un compte rendu écrit est envoyé à tous les membres adhérents ou sympathisants de l'association. Dans un classeur sont archivés tous les documents de l'année et toutes les phases de la vie de l'association sont intégralement inscrites dans un cahier journal.

- Malgré le peu de ressources dont nous disposons (les adhésions et quelques dons), le solde est positif.

Il est à souligner qu'aucun travail au sein de l'association n'est rémunéré, que les nombreux déplacements des membres de l'association ne sont pas remboursés et que les locaux (publics ou privés) utilisés par l'association ainsi que le matériel employé et son fonctionnement (électricité, chauffage, téléphone, ordinateur, imprimante, stockage de la documentation, des archives, etc...) sont mis gracieusement à sa disposition.

- Il est nécessaire de souligner que **l'association n'a aucun permanent rémunéré.**

Les divers adhérents participent donc bénévolement et à leurs frais à la vie de l'association.

II Réunions du C.C.C. en 2016 :

- Assemblée Générale le 19 mars 2016, 36 présents, dont 25 adhérents, 2 élus et des sympathisants.

5 associations représentées : "Fédération des Grands Causses", "Ranimons la cascade", "Association contre le projet de carrière sur le Causse Comtal", " Les Amis des Sciences de la Terre ", " l'Association pour la Sauvegarde du Patrimoine de Barriac ".

- A.G. suivi du XXème anniversaire de l'association. 70 personnes ont participé au débat sur le retour du loup, débat animé par Marion Courtiol de l'Association Lozérienne pour l'Etude et la Protection de l'Environnement (A.L.E.P.E.). Nous la remercions encore vivement pour sa prestation, en déplorant par contre le désengagement de la L.P.O. et au dernier instant, de la Confédération Paysanne, pressenties, elles aussi, pour animer le débat.

Entière satisfaction du C.C.C. et des 53 participants au repas bio qui a suivi, merci encore à nos amis producteurs "Bio"

- 4 réunions du Bureau (18 janvier, 2 mars, 7 mars, 25 avril)

- 5 réunions du Conseil d'Administration (11 janvier, 4 avril, 8 juin, 12 septembre, 8 novembre).

- Diverses réunions ponctuelles ou d'échanges de courriels afin d'établir une concertation véritable, une élaboration ou une correction de textes ou d'articles. Une bonne communication vers les adhérents et les sympathisants.

- Lors de l'A.G. 2016, 1/3 des titulaires (cf : statuts) élus ou réélus à l'unanimité des présents.

Titulaires : Jean Bardou, Robert Bos, René Mignon.

Suppléants : Philippe Point de Rodez et Pierre Maurel de Palhories.

- Lors du C.A. du 16 mars, le Bureau 2016 a été élu pour un an :

Président : Daniel Mazel (Salles-La-Source), Vice-président : Robert Bos (Salmiech), Secrétaire : Alain Cantaloube (Barriac), Trésorier : Kenneth Cowan (Bozouls), Secrétaire-Adjoint : Jean-Claude Azam (Bozouls).

III Actions menées ou poursuivies en 2016 :

Normalement, l'ensemble du réseau d'adhérents et de sympathisants (près de 200 citoyens) a eu connaissance régulièrement des actions entreprises soit par courrier, soit par courriel.

1° - Fonctionnement interne :

- La photocopieuse, achetée d'occasion le 29.10.04, ayant en partie rendu l'âme après 58872 photocopies, a été remplacée, le 15 janvier 2016, par une nouvelle occasion, plus performante.

Nous avons cédé au "Guinguois" de Marcillac, l'ancienne photocopieuse le 13 mai et le scanner le 20 octobre.

- Réunions régulières (tous les deux mois au moins) sous forme de C.A. dit élargi (tout adhérent ou sympathisant peut participer et donner son avis mais, statutairement, n'a pas droit au vote). Un compte rendu est ensuite envoyé à tous, la date de la prochaine réunion y est toujours inscrite.

- Les changements administratifs intervenus dans l'association (composition du Bureau, rapport moral et financier) sont communiqués à la Préfecture dans les trois mois.

- Les courriers et courriels reçus ou envoyés (le détail en est donné régulièrement dans les comptes rendus de C.A.) sont très abondants (Préfecture départementale ou régionale, Conseil départemental, Communautés de Communes et mairies, D.D.T., Pôle développement durable de la mairie de Rodez, A.P.A.B.A., Chambre d'Agriculture, Fédérations régionale et départementale des Chasseurs, A.D.A.S.E.A., bureaux d'études, offices de tourisme, associations et collectifs, citoyens...)

- Le siège de l'association a souvent été sollicité au téléphone par les citoyens pour des problèmes très divers.

Le C.C.C. possédant une adresse courriel, le C.A. du 12 septembre 2016 a décidé de ne plus diffuser de n° de Tél.

2° - Relations avec d'autres associations et organismes :

- Le C.C.C. et "Serènes Sereines" ont renouvelé leur adhésion réciproque. Cette association antinucléaire de Sanvensa est opposée à l'enfouissement des déchets radioactifs. Nous avons participé à l'A.G. le 20 mai. Nous recevons sa revue « L'écho des vallées ».

- Adhésion à l'association « Les Amis des Sciences de la Terre » (A.S.T.) de Bozouls. Le C.C.C. a participé à l'A.G. le 16 avril à Bozouls.

- « L'Association pour la sauvegarde du patrimoine de Barriac » adhère au C.C.C., nous avons participé à son A.G. le 5 juin à Barriac.

- Nous suivons les informations et participons aux manifestations de l'association « Ranimons la cascade » de Salles-La-Source. (1er mai et le 17 juin).

- Nous avons quelques contacts avec l'association "Capucine et Marjolaine" de Mouret.

- Adhésion et nombreuses relations militantes avec l'association nationale « Agir pour l'Environnement » signature, envoi aux autorités et commande de lettres pétitions : "Tueurs d'abeilles", "Non au Nanos", "Voir la vie en Bio"...

Des autocollants et des badges « Nucléaire non merci » sont proposés à la vente par le C.C.C..

- Adhésion à l'A.C.I.P.A. (Association Citoyenne Intercommunale des Populations concernées par le projet d'Aéroport de Notre-Dame-des-Landes). Nous informons régulièrement adhérents et sympathisants des communications qui nous sont transmises. Pouvoir du C.C.C. envoyé pour l'A.G. le 9 novembre. Des autocollants sont proposés à la vente par le C.C.C..

- Nous continuons à adhérer au "Collectif pour la sauvegarde de la Zone humide du Testet" dans le Tarn, et nous faisons suivre l'information aux adhérents et sympathisants.

- Nous adhérons toujours à la « C.R.I.I.R.A.D » (Commission de Recherche et d'Information Indépendantes sur la Radioactivité). Ses informations sont régulièrement retransmises aux adhérents et sympathisants. Nous recevons son bulletin « Trait d'union ».

- Nous avons des échanges fréquents avec France Nature Environnement (F.N.E.) Midi-Pyrénées.

- Nous n'adhérons plus à la "Fédération des Grands Causses" (différents importants sur l'éolien). Nous avons cependant assisté à son A.G. à Millau le 13 février.

- Nous poursuivons notre adhésion depuis 1996, à "Non à la deuxième autoroute" association de Lozère.

- Toujours pas de ré-adhésion au réseau national « Sortir du Nucléaire », par suite de son fonctionnement qui ne nous paraît toujours pas assez clair. Nous recevons néanmoins ses informations et nous disposons à la vente des brochures : « ITER, un soleil artificiel à portée de main ? » et « Par ici la sortie...du nucléaire ».

- Nous suivons les démarches de l'association de Préfiguration de la Maison Commune. Ouverture partielle le 7 décembre à Bel Air Rodez : "Pays'en direct" (rappel : nous avons versé 100 euros de participation en décembre 2014).

- Toujours des contacts fréquents avec les mairies, la communauté d'agglomération du Grand Rodez, le service du développement durable de la ville de Rodez, la Communauté de Communes de Bozouls-Comtal, les représentants du Conseil départemental, la Direction des Actions Interministérielles de la Préfecture (Environnement), la Direction Départementale des Territoires (D.D.T.), la Fédération des chasseurs de l'Aveyron, la Chambre d'Agriculture, l'Association Départementale pour l'Aménagement des Structures des Exploitations Agricoles (ADASEA)...

3• - Energie, environnement et patrimoine :

L'énergie

- * Nous poursuivons notre combat contre l'énergie nucléaire en mettant en avant les économies d'énergie, en encourageant la production et l'utilisation des énergies renouvelables (énergie solaire, thermique et photovoltaïque, éolien, hydraulique, géothermie, méthanisation).
- * Nous sommes toujours opposés à l'utilisation de terres agricoles pour la production d'énergie.
- * Nous continuons à préconiser l'abandon des énergies fossiles.
- * Nous dénonçons toujours la nocivité certaine de l'exploitation des gaz de schiste et des huiles de roche-mère.

Le nucléaire : nous avons participé le 20 mai à l'A.G. de l'association "Serènes Sereines" de Sanvensa (association anti nucléaire contre l'enfouissement des déchets "ni ici, ni ailleurs").

- Suite à notre courrier du 13 janvier sur le devenir de la Commission Locale d'Information et de Surveillance (C.L.I.S.) de la mine d'uranium de Bertholène (pas de réunion réglementaire en 2015), courriers de la Préfecture le 12 février (la C.L.I.S. devient Commission de Suivi de Site, C.S.S.), le 15 février (composition de la C.S.S.), le 5 décembre (invitation à la réunion de la C.S.S. le 14 décembre). Jean-Louis Bugarel a représenté le C.C.C. ce jour là.

L'éolien : sans ambiguïté, nous sommes pour l'énergie éolienne, à condition que les machines ne soient pas implantées n'importe où (sites, habitations, lieux de vie...), n'importe comment (concertation, information, projets des collectivités...)

Nous suivons les enquêtes (projet des Palanges examiné le 16 février, rencontre avec le commissaire enquêteur le 16 mars) nous donnons notre avis écrit au commissaire enquêteur, aux élus concernés.

- Le 16 juin, C.C.C. envoie à Canopée une proposition de position commune sur l'éolien. Réponse individuelle.

La méthanisation : nous n'y sommes pas opposés, par contre il faut rester très vigilant sur l'implantation (proximité des lieux de vie, vents dominants...) sur les entrants (matières premières, périmètre de collecte...)

- Lettre à la Préfecture sur des erreurs dans l'arrêté du 16 décembre 2015 autorisant l'exploitation d'une unité de méthanisation à Sébazac (Mézeilles) et la réponse de la Préfecture par un nouvel arrêté du 23 février 2016.

- Nous suivons avec intérêt le projet de l'unité de méthanisation, commune de Bozouls (participation en tant qu'auditeur aux invitations de Métha Causses : 17 mai, 4 octobre).

- L'enquête publique du projet de l'unité de méthanisation de Montbazens nous a montré des irrégularités réglementaires importantes : absence de l'avis de l'autorité environnementale et du résumé non technique de l'étude d'impact sur le site internet de la Préfecture. Deux courriers du C.C.C. le 12 septembre et le 8 octobre suivis des réponses de la Préfecture le 23 septembre et le 25 octobre. Ces vices de forme ont conduit le commissaire enquêteur à prolonger l'enquête de 18 jours, sans explications réelles dans son rapport.

Invités, le 20 janvier, nous avons assisté à la réunion des opposants à l'unité de méthanisation de Sébazac.

Le photovoltaïque : Il présente un intérêt certain. En toiture l'implantation doit être bien étudiée (exposition, site...)

Au sol, le C.C.C. est résolument contre toute implantation sur des terrains agricoles ou des zones naturelles.

Nous avons examiné le 29 juin l'enquête de Salmiech et le 13 juillet nous avons émis auprès du commissaire enquêteur nos réflexions et un avis favorable à ce projet situé sur un terrain en friche (une ancienne décharge).

Environnement, qualité de vie et patrimoine :

Le projet de la zone d'activité du Comtal de 30 ha : silence radio, malgré nos questions, plus aucune nouvelle.

Par lettre recommandée du 8 février le C.C.C. a demandé à être associé à la concertation relative à la révision du PLU (article L 103-2 du code d'urbanisme) de Montrozier, aucune réponse !

Le Ball-trap du Comtal :

A notre demande, le 9 avril, réunion à la mairie de Montrozier, le maire est présent ainsi que le paysan plaignant : aucune avancée réelle sur le dossier.

Le 18 avril le C.C.C. a écrit à la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (D.D.C.S.P.P.) pour demander une inspection du ball-trap (nuisances sonores, pollution des sols, incinération des déchets à l'air libre...). Dans sa réponse du 31 mai (double au Président du ball-trap, au maire, à la Préfecture) la D.D.C.S.P.P. nous écrit que l'association ball-trap est responsable et que le maire doit exercer son pouvoir de police.

Par lettre du 2 mai, la Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement (D.R.E.A.L.) donne des conclusions identiques.

Parc des Gachounes : projet d'un centre de formation de la Fédération départementale des chasseurs de l'Aveyron (parc de 62 ha, commune de Rodelle). Sollicité par un riverain craignant le bruit et la circulation dans ce coin tranquille du Causse, le C.C.C. a obtenu un rendez-vous avec le Président le 5 février : pas de chasse, formation, permis de chasse

- Nous obtenons une visite des lieux le 25 mai, visite intéressante, par contre, le C.C.C. est intrigué par la grandeur de la salle commune.

- Nouvelle rencontre avec le nouveau Président le 15 décembre : peu de nouveautés, toujours pas de projet de chasse programmé, un espoir de régler la circulation par la réhabilitation d'un chemin public, voie directe du Tindoul au parc.

Défense du rail : Depuis sa création le C.C.C. a toujours été un ardent défenseur du rail, contre le tout routier ou

autoroutier. Cette année une modeste participation aux Etats généraux du rail, le 1er juin.

Les compteurs communicants ("Linky", "Gazpar", eau) : peuvent entraîner des dangers sanitaires, environnementaux, économiques, des atteintes à la vie privée.

- Les compteurs d'électricité étant la propriété des collectivités, le 3 septembre, le C.C.C. a envoyé à toutes les mairies du département, accompagnée d'une information des collectifs "stop Linky", une mise en garde sur leur responsabilité en leur demandant de refuser ce remplacement. Très peu de réponses. Quelques mairies ont invoqué le principe de précaution.

- Le 14 octobre, des représentants du C.C.C. ont participé à la soirée Linky de St. Christophe, animée par S. Lhomme.

Cascade Salles-La-Source : Nous soutenons toujours le combat de l'association "Ranimons la cascade", participation aux manifestations diverses (1er mai, 17 juin, 26 juin) et fortement regretté que l'A.G du 19 mars ait eu lieu en même temps que celle du C.C.C...

Protection des sentiers et chemins publics :

- Ouverture symbolique et rituelle d'un chemin le 8 mai. En partenariat avec l'A.S.P.B nous avons terminé la réhabilitation d'une portion du "Chemin rural de Concourès à Bozouls" portion en continuité avec la réhabilitation des deux années précédentes. La mairie de Bozouls et le propriétaire au droit du chemin ont promis de finir de dégager les gros obstacles restants. On peut joindre ainsi Lédénac au Bruel en passant par Carnus, Baulés et Séveyrac.

- Sollicité par des habitants de Séveyrac, commune de Salles-La-Source, le C.C.C. est allé visiter le 4 mai, un chemin entretenu bénévolement, barré par une clôture métallique avec des barbelés. Nous avons écrit deux lettres le 12 mai et le 15 juin à la mairie de Salles-La-Source avec copie à "Randonnée 12" et copie à Randonnée de Bozouls.

Réponse du maire le 17 juin, il propose de nous rencontrer. Aucun écho des associations de promeneurs en groupe ! Gagné...quelques temps après les barbelés seront enfin enlevés.

- Le C.C.C. a consulté le dossier d'enquête publique sur l'aliénation de deux chemins à Sainte-Radegonde le 13 avril, a remis ses réflexions, son avis négatif (conflit d'intérêt d'un élu demandeur), au commissaire enquêteur, le 26 avril avec copie à la Préfecture, à Randonnée 12, au maire de Ste Radegonde : aucune réponse. Perdu... les chemins sont cédés à l'élu !

Natura 2000 :

- Le C.C.C. suit toujours les comités de pilotage Natura 2000 pour les sites « Causse Comtal » et « Vieux arbres de la haute vallée de l'Aveyron et des abords du Causse Comtal », réunions le 3 mars, 10h et 14h.

* *Sectionnaires du Causse Comtal :*

- Nous faisons toujours partie des « acteurs du plan de gestion » des sectionnaires de Lioujas et de Concourès (Espace Naturel Sensible, réserve de chasse du Comtal). Réunion le 1er décembre.

* *Commission Départementale de la Préservation des Espaces Naturels Agricoles et Forestiers (C.D.P.E.N.A.F.).*

Le C.C.C. siège dans cette commission le 2e jeudi de chaque mois (12 février, 10 mars, 14 avril, 12 mai, 9 juin, 21 juillet, 15 septembre, 13 octobre, 10 novembre, 8 décembre).

Un grand merci à Robert Bos, représentant du C.C.C., pour la synthèse de toutes les réponses des membres du C.A. et pour sa participation à chacune de ces réunions.

4° - Les déchets ménagers et assimilés :

- C.L.I.S. (Commission Locale d'Information et de Surveillance) sur le centre de tri et de transit de Sébazac ne s'est pas réunie en 2014 et 2015, aucune explication. Cette C.L.I.S. n'a pas été réglementairement reconduite en C.S.S.

- Le C.C.C., signataire de la Charte qualité relative à l'épandage agricole des boues d'épuration, préside le comité d'animation et de suivi de cette charte, comité qui ne s'est pas réuni cette année.

- Nous avons participé aux réunions des comités de suivi des épandages de boues de la station d'épuration de Villefranche-de-Rouergue (3 février) et de la station d'épuration de Bénéchou (23 mars).

- Un nouveau plan d'épandage des boues de la station de Bénéchou (Rodez Agglomération) est en préparation. A notre demande, le dossier préliminaire nous a été communiqué et nous avons pu faire des remarques, dont certaines ont été prises en compte. Il est rare que nous puissions faire des observations en amont des enquêtes publiques.

- Le Plan Départemental de traitement des déchets ménagers : 12 février réunion au Sydom, 23 mars au Sydom, observation du vote sur le choix entre les deux procédés (Trifyl dans le Tarn ou projet à Viviez), "Viviez" l'emportera.

- Lors du C.A. du 8 novembre J.L. Calmettes, adhérent au C.C.C., nous a présenté les arguments des opposants au projet Soléna (entreprise Sévigné et société Séché) de Viviez.

- Le 22 décembre, à sa demande, Soléna est venu nous présenter son projet.

C.C.C. n'est pas associé à ce projet et n'a pris aucune position. Néanmoins, aux beaux jours, nous visiterons le site.

- La station d'épuration de Lioujas (commune de La Loubière) est incapable de traiter correctement les eaux usées, ce qui entraîne vraisemblablement de graves atteintes à l'environnement. Le C.C.C. a écrit une lettre au Président de la communauté. de communes Bozouls-Comtal afin de dénoncer cet état de fait et quelle solution pouvait être envisagée, aucune réponse !

- En visitant le site du projet éolien des Palanges, le C.C.C. a découvert une importante décharge sauvage en activité.

Lettre à la mairie de Bertholène le 25 février, réponse de la mairie le 29 février : "c'est une tolérance sur un terrain communal", "terrain compacté par un engin mandaté". Le 8 mars le C.C.C. a dénoncé par écrit l'illégalité de cette décharge.

5° - Les Enquêtes publiques :

- * Nous faisons partie de la commission départementale chargée d'établir la liste d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur, le C.C.C. a participé à sa réunion annuelle le 8 décembre.
- * Chaque enquête implique une étude approfondie du dossier, une visite du site, une rencontre avec les habitants, une première rédaction de nos analyses et de nos conclusions approuvée par le C.A. et enfin un long échange avec le commissaire enquêteur lors de la remise du texte. Longue procédure complexe.
- Commune de Gabriac : enquête publique préalable à l'acquisition d'un chemin rural, du 22 février au 8 mars.
- Communes de Berholène et Bozouls : projet de construction et d'exploitation d'un parc éolien, projet de construction d'un poste de transformation électrique, du 15 février au 18 mars.
- Commune de Ste. Radegonde : enquête publique préalable à l'aliénation de 2 chemins ruraux, du 12 avril au 26 avril.
- Commune de Salmiech : projet de centrale photovoltaïque, du 14 juin au 13 juillet.
- Commune de Bozouls : enquête publique préalable à l'aliénation d'un chemin rural et au déclassement de parties du domaine public, du 7 novembre au 22 novembre.

6° - Manifestations et réunions diverses :

- * 20 janvier : C.C.C. a participé à la réunion des opposants à l'unité de méthanisation de Sébazac, à Onet l'Eglise.
- * 03 février : réunion du comité de suivi des épandages de la station d'épuration de Villefranche, à Villefranche de Rouergue.
- * 05 février : réunion à la Fédération des chasseurs de l'Aveyron (centre de formation des "Gachounes"), à Rodez.
- * 12 février : réunion de la C.D.P.E.N.A.F., à Rodez.
- * 12 février : réunion avec la Sydom, à Olemps.
- * 13 février : C.C.C. a participé à l'A.G. de la "Fédération des Grands Causses", à Millau.
- * 16 février : C.C.C. a consulté l'enquête publique sur l'éolien des Palanges et le transformateur, à Bozouls.
- * 17 février : plusieurs représentants de C.C.C. à la conférence du professeur Sultan sur les pollutions, à Rodez.
- * 21 février : C.C.C. s'est rendu sur le site d'un projet éolien commune de Bertholène, dans Les Palanges.
- * 26 février : C.C.C. étudie le dossier d'enquête et se rend sur le site, commune de Gabriac.
- * 03 mars : 10h, réunion comité de pilotage Natura 2000 "Vieux arbres de la Haute vallée de l'Aveyron...", à Montrozier.
- * 03 mars : 14h, réunion du comité de pilotage Natura 2000 "Causse Comtal", à Montrozier.
- * 08 mars : enquête Gabriac, rencontre avec le commissaire enquêteur, à Gabriac.
- * 10 mars : réunion de la C.D.P.E.N.A.F., à Rodez.
- * 11 mars : conférence de presse sur le XXème anniversaire de C.C.C., à Bozouls
- * 18 mars : enquête éolien des Palanges, rencontre avec le commissaire enquêteur, à Bozouls.
- * 19 mars : A.G. et XXème anniversaire C.C.C., débat sur le retour du loup, repas bio, à Barriac.
- * 23 mars : C.C.C. participe à une réunion avec le Sydom, à Olemps.
- * 23 mars : Réunion du comité de suivi de l'épandage des boues de la station d'épuration de Bénéchou, à Bénéchou.
- * 09 avril : C.C.C. a participé à une réunion avec le maire de Montrozier (nuisances du Ball-trap), à Gages.
- * 13 avril : consultation et visite du site soumis à l'enquête, à Ste Radegonde.
- * 14 avril : réunion de la C.D.P.E.N.A.F., à Rodez.
- * 16 avril : participation de plusieurs représentants de C.C.C. à l'A.G. de l'A.S.T., à Bozouls.
- * 26 avril : enquête Sainte-Radegonde, rencontre avec le commissaire enquêteur, à Sainte-Radegonde.
- * 12 mai : C.C.C. est invité à une réunion du collectif "Métha causses" (projet méthanisation) à Bozouls.
- * 1er mai : soutien de C.C.C. à l'association "Ranimons la cascade", à Salles-La-Source.
- * 03 mai : réunion avec le maire de Bozouls (réhabilitation du chemin du 8 mai), à Bozouls.
- * 04 mai : C.C.C. se rend sur un chemin annexé à Séveyrac, commune de Salles-La-Source, à Séveyrac.
- * 08 mai : réhabilitation traditionnelle d'un chemin à Séveyrac, commune de Bozouls, à Séveyrac.
- * 10 mai : participation, sur invitation, à une réunion des opposants à un projet d'usine d'enrobage à chaud, à Palmas.
- * 12 mai : réunion de la C.D.P.E.N.A.F., à Rodez.
- * 17 mai : C.C.C. participe, en observateur, au C.A. de Métha Causses, projet d'unité de méthanisation, à Bozouls.
- * 20 mai : participation à l'A.G. de l'association « Serènes Sereines », à Sanvensa.
- * 25 mai : C.C.C. visite le centre de formation de la Fédération des chasseurs de l'Aveyron, aux Gachounes.
- * 1er juin : participation de C.C.C. aux Etats généraux du rail, à Rodez.
- * 05 juin : le C.C.C. déjeune à la fête du lait bio, ferme des Maurel, à Concourès.
- * 05 juin : le C.C.C. est représenté à l'A.G. de l'A.S.P.B., à Barriac.
- * 09 juin : réunion de la C.D.P.E.N.A.F., à Rodez.
- * 17 juin : C.C.C. participe à une réunion publique sur le devenir de la cascade, à Salles-La-Source
- * 26 juin : C.C.C. participe à "l'apéro-cascade", à Salles-La-Source.
- * 29 juin : étude du dossier d'enquête et visite du site du projet photovoltaïque, à Salmiech.
- * 13 juillet : enquête Salmiech, rencontre avec le commissaire enquêteur, à Salmiech.
- * 25 septembre : participation de plusieurs adhérents à la journée de la pierre, à Bozouls.
- * 04 octobre : C.C.C. participe, en observateur, au C.A. de Métha Causses, projet d'unité de méthanisation, à Bozouls.
- * 13 octobre : réunion de la C.D.P.E.N.A.F., à Rodez.
- * 14 octobre : le C.C.C. est super représenté au débat sur le compteur Linky, animé par S. Lhomme, à St Christophe
- * 26 octobre : réunion de présentation de la politique pénale en matière d'atteinte à l'environnement, à Rodez.
- * 10 novembre : étude du dossier d'enquête et visite des sites d'aliénation de portions de domaine public, à Bozouls.
- * 10 novembre : réunion de la C.D.P.E.N.A.F., à Rodez.

- * 21 novembre : commission départementale chargée d'établir la liste d'aptitude aux fonctions de c. enquêteur, à Rodez.
- * 22 novembre : enquête Bozouls, rencontre avec le commissaire enquêteur, à Bozouls.
- * 1 er décembre : Réunion du plan de gestion de l'E.N.S. de la réserve de chasse du Causse Comtal, à Rodez.
- * 05 décembre : formation F.N.E. pour plusieurs membres du C.A. : initiation au droit de l'environnement, à Rodez.
- * 08 décembre : réunion de la C.D.P.E.N.A.F., à Rodez.
- * 14 décembre : participation à la réunion de la C.S.S. de la mine d'uranium de Bertholène, à Rodez.
- * 15 décembre : réunion avec le nouveau Président de la Fédération des chasseurs de l'Aveyron (les Gachoues), à Rodez.
- * 22 décembre : l'entreprise présente son projet Soléna de Viviez sur le traitement des déchets aveyronnais, à Barriac.

A l'initiative du bureau de C.C.C., proposition d'orientations et d'actions pour 2017

- * Les économies d'énergie (éclairages publics...). Les énergies renouvelables (éventuels projets éoliens ou photovoltaïques sur le Causse Comtal, la méthanisation, "Métha-Causse" de Bozouls en particulier ...)
- * Les compteurs communicants (Linky, Gazpar, eau ...)
- * **S.O.S. Causse Comtal** : Z.A. Causse Comtal (P.L.U. Montrozier), R.N. 88 et rocade, Ball-trap du Comtal, projets de carrières ou d'extension (Puech Hiver, Salles-La-Source), sectionnaux de Lioujas et de Concourès... toujours d'actualité !
- * Les déchets (tri à la source, traitement des déchets 12, déchèteries, recycleries, les boues d'épuration...).
- * Le centre de formation de la Fédération des chasseurs, commune de Rodelle, son accès, les nuisances éventuelles.
- * la protection des chemins et des sentiers, la réhabilitation traditionnelle d'un chemin le 8 mai.
- * L'eau et la pollution des nappes phréatiques, les assainissements (commune de Rodelle et de La Loubière par exemple). Le nettoyage d'un cours d'eau en automne.
- * La Commission de suivi de site (C.S.S.) de Bertholène et les diverses commissions où le C.C.C. est impliqué.
- * Natura 2000, sites « Causse Comtal » et « Vieux arbres de la haute vallée de l'Aveyron... ».
- * La protection de tous les espaces publics (suivi et vigilance...)
- * L'alimentation des collectivités : cantines bio, produits de proximité et de saison...
- * Les enquêtes publiques et les mises à la disposition du public.
- * Poursuite de nos actions vers la sortie du nucléaire et les diverses luttes nationales (N.D.D.L., Sivens, gaz de schistes, les pesticides et herbicides, les nano particules...)
- * Les sollicitations des associations, des citoyens, avec des réponses dans la mesure de nos compétences.
- * Poursuite des relations avec les associations et Fédérations dont les objectifs sont proches des nôtres, renouveler nos adhésions, éventuellement en proposer de nouvelles, l'adhésion à F.N.E.

Ce rapport d'activité 2016, le compte financier 2016 ainsi que les orientations pour 2017 de l'association "Comité Causse Comtal", seront soumis au vote de l'Assemblée Générale du 5 mars 2017.

- Le renouvellement par 1/3 du C.A. concerne cette année :
Jean-Louis Bugarel, Alain Cantaloube et Kenneth Cowan
Jean Bardou est démissionnaire

Jean-Louis Bugarel, Alain Cantaloube, Kenneth Cowan renouvellent leurs candidatures.
- Le renouvellement annuel des suppléants concerne :
Pierre Maurel et Philippe Point
- Réglementairement, le Bureau fait appel à candidature (titulaires ou suppléants) pour le C.A.
(Si vous êtes candidat, vous devez en aviser un membre du Conseil d'Administration ou du Bureau, par écrit)
- **Rappel : l'adhésion est obligatoire pour pouvoir voter ou se présenter aux élections du C.A. 2017.**
- Ce n'est qu'après son élection que, lors de sa prochaine réunion (date à fixer), le nouveau C.A. élira les 5 membres du Bureau 2017.
- *Le montant des cotisations sera fixé lors de la présente A.G.*
(Pour mémoire **Cotisation 2016** : de base 16€, réduite 10€ ou moins, de soutien 20€ et plus)
Ordre : "Comité Causse Comtal", adresse : Barriac 12340 Bozouls
- **Pour les adhérents, le rapport financier sera joint au rapport d'activité**
- **Si vous ne pouvez pas être présent à l'A.G., pensez à remettre à un participant ou à envoyer un pouvoir.**

Adresse : Comité Causse Comtal Barriac 12340 Bozouls

Pour le C.A. du C.C.C.,
le secrétaire :
Alain Cantaloube